Bureau d'information et de communication

Rue de la Barre 2
1014 Lausanne

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

NOUVELLES ORIENTATIONS DE POLITIQUE SANITAIRE (NOPS)

Le réseau de soins de la Région lausannoise (ARCOS) reconnu d'intérêt public

Lundi 30 avril 2001 à Lausanne, le chef du Département de la santé et de l'action sociale (DSAS), Charles-Louis Rochat, a accordé la reconnaissance d'intérêt public à l'Association du réseau de soins de la communauté sanitaire de la Région lausannoise (ARCOS). Après Morges-Aubonne, le Nord vaudois, la région Orbe-La Vallée, l'Ouest lémanique, le Chablais et la Riviera, Lausanne obtient ainsi la 7ème reconnaissance d'intérêt public.

Sous réserve de la Broye qui sera reconnue cette année encore, la constitution des réseaux est pratiquement achevée.

Le chef du DSAS s'est réjoui de la constitution du réseau de soins de la Région lausannoise. Le réseau représente sans conteste la forme d'organisation la plus adéquate et la plus flexible pour envisager toutes les formes de prises en charge avec l'efficacité maximale sous l'angle de la coordination comme sous celui de la rationalisation. Les membres d'ARCOS partagent d'ores et déjà des valeurs communes et des projets visant à améliorer la qualité des prestations offertes à la population, en particulier par la création de filières de soins. Le BOUM par exemple - Bureau d'orientation et d'urgence médico-sociale - fonctionne depuis plusieurs années et fait figure d'exemple loin à la ronde, au point d'avoir inspiré le programme cantonal BRIO (Bureau régional d'information et d'orientation).

Le président d'ARCOS, le préfet honoraire Marcel Gorgé, et le président du Comité exécutif Marc Vuilleumier ont présenté l'organisation et les projets de leur réseau. Un réseau particulièrement important puisqu'il dessert plus de 40% de la population vaudoise et comporte notamment les établissements des Hospices cantonaux - et donc le CHUV - un grand nombre d'EMS, quatre associations de soins à domicile et de

prévention, de nombreux médecins libres praticiens et, comme membres associés, pas moins de six cliniques privées. Les projets sont principalement concentrés dans la mise sur pied de trois filières : personnes âgées et dépendantes (développement du BRIO et des structures intermédiaires), soins palliatifs et psychiatrie communautaire. Ces projets sont au c?ur du contrat de prestations qui a été passé pour 2001 entre ARCOS et le Département de la santé et de l'action sociale.

Bureau d'information et de communication de l'Etat de Vaud

Lausanne, le 30 avril 2001

Marc Diserens, chef du Service de la santé publique, 021 / 316 42 41 Anne-Françoise Decollogny, secrétaire générale de l'ARCOS, 021 / 641 62 44